



CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2026

PROCÈS-VERBAL

Nombre de Membres :

- en exercice	15
- présents	13
- votants	15
- quorum	08

Le Conseil Municipal de CUFFY (Cher) dûment convoqué s'est réuni le JEUDI 12 MARS 2026 à 18 h 30 en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

- **Présents :** MM. et M^{mes} HURABIELLE - LYON – LORRE - DUCROT - DUPOUY - KALUZNY - BAUJARD - PENARD - LEJEUNE - PASTOUT (arrivé à 19H20) - PILLIER - BARON - CHAHINIAN
- **Absents :** M. LESUEUR procuration à M^{me} LEJEUNE
M^{me} ROCHE procuration à M. BARON Romain

Secrétaire de séance : M^{me} LORRE Odile

Date de convocation : 2 mars 2026

Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres du conseil, le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

- **Déclaration du Maire**

Mesdames, Messieurs,

Il s'agit de notre dernier Conseil Municipal de cette mandature 2020-2026.

Commencé par un confinement le soir même du premier tour en 2020, vous avez dû attendre fin juin 2020 pour prendre vos fonctions. Crise sanitaire jusqu'à fin 2021, crise économique en 2022-2023 avec la guerre en Ukraine, et pour finir, Guerre au Moyen-Orient dont les conséquences sont inconnues mais dont l'envolée du pétrole a déjà des conséquences sur la vie de nos administrés.

Devant ces difficultés, l'équipe municipale est restée soudée et plusieurs projets ont abouti :

- Réfection complète de la cantine : carrelage, électricité, peinture et changement de tout le matériel : évier, chambre froide, lave-vaisselle...
- Aménagement d'espaces verts aux écoles : maternelle et primaire.
- Aménagement de la rue des Vieilles Rames : élargissement, création de trottoirs et bande de roulement.
- Réfection des voies communales : rue des Canches, rue du Pré du Roc, chemin des Mares, chemin des Acacias, rue du Passeur.
- Achat du véhicule Kangoo et d'un gros tracteur tondeuse.
- Réfection complète du local associatif : carrelage, peinture et luminaire, changement du mobilier.
- Mise en accessibilité de différents bâtiments.
- Changement de toutes les fenêtres des maternelles, salle d'activités, cantine et réfectoire et pose de volets roulants.
- Changement de toutes les fenêtres de la Mairie et du local associatif avec pose de volets roulants.
- Changement du site internet et mise en place de l'application Panneau Pocket.
- Maintien de toutes les activités du CCAS pour les enfants et les seniors.
- Participation active à l'épicerie solidaire.
- Construction de la station d'épuration de Cuffy par le syndicat Cuffy-Cous les Barres.
- Extension et enfouissement, des réseaux électriques changement de candélabres dans différents secteurs.
- Aide de toutes sortes aux associations locales.

Cette liste n'est pas exhaustive, l'entretien des bâtiments, des espaces verts de la commune, des chemins et des fossés ... sont autant de travaux effectués au fil des années.

Dans un cadre budgétaire délicat (baisse des dotations, rareté des subventions), tout a été réalisé avec un budget de fonctionnement et d'investissement maîtrisé.

Je tiens à vous remercier pour votre présence, votre assiduité, nous avons toujours eu le quorum au Conseil Municipal et votre disponibilité pour les réunions de commissions, du CCAS, pour le marché estival et toutes les tâches liées à votre mandat.

Certains et certaines d'entre vous ont choisi de ne pas se représenter.

Une page se tourne : Christian Lyon, quatre mandats 25 ans, dont trois d'adjoints a débuté avec moi en 2001, Jean-Pierre Lesueur trois mandats 18 ans, dont trois d'adjoints, Yveline Lejeune, trois mandats, 18 ans, Odile Lorre deux mandats, 12 ans dont deux d'adjointe, Karine Dupouy deux mandats, 12 ans et Virgine Roche, 6 ans, un mandat. Isabelle Chainian a choisi de se représenter en tant que remplaçante tout comme Jean-Pierre Lesueur. Je vous remercie de m'avoir accompagné sur cette longue période et d'avoir servi notre village et ses administrés.

Une nouvelle fois merci à vous tous et vous pouvez constater que le nom des listes que j'ai mené depuis 2001 « *Agir Ensemble pour Cuffy Notre Village* » n'est pas un slogan vide de sens mais une réalité pour le développement de notre village !

1) COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

M. le Maire présente le compte financier unique qui fait apparaître :

• Fonctionnement	Dépenses : 734 501.15 €	
	Recettes : 846 330.29 €	Excédent 2025 : 111 829.14 €

Résultat au 31 décembre.2025 avec report résultat 2024

Excédent 2024 : 220 232.81 € + Excédent 2025 : 111 829.14 € **Excédent Total : 332 061.85 €**

• Investissement	Dépenses : 100 933.18 €	
	Recettes : 112 476.21 €	Excédent 2025 : 11 543.06 €

Résultat au 31.12.2025 avec report solde 2024 et restes à réaliser 2025

Déficit 2024 : - 41965.44 € Excédent 2025 + 11 543.06 € **Déficit 2025 : -30 422.28 €**

Reste à réaliser 2025 - 37 088.20 €

Résultat 2025 : -30 422.28 € + restes à réaliser 2025 : -37 088.20 € **Déficit 2025 -67 510.58 €**

Les restes à réaliser correspondent aux travaux d'investissement dont les dépenses sont engagées et non mandatées au 31 décembre 2025 (devis signés même si les travaux ne sont ni commencés ni terminés) ; ils doivent être considérés comme payés et financés en totalité dans les comptes de la commune au 31 décembre.

Résultat Fonctionnement / Investissement y compris Restes à réaliser au 31 décembre 2025 :

332 061.85 € - 67 510.58 € = **264 455.27 €**

M. le Maire se retire ensuite afin de laisser l'assemblée, placée sous la présidence de M. LYON, délibérer sur le compte financier unique.

A l'unanimité, le CM approuve le compte financier unique de l'exercice 2025.

A l'issue du vote, le CFU est **adopté à l'unanimité**.

Le Maire reprend la présidence de la séance.

A l'unanimité le Conseil approuve l'affectation du résultat (67 510.58 € au 1068 - 264 551.37 € au R002)

2) COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS / POINT SUR LES TRAVAUX

- **Aménagement parking mairie** : la dalle béton du portail a été effectuée et le portail coulissant posé. Il reste trois panneaux rigides à poser pour tout clôturer.
- **Alarme Mairie** : le système a été installé ainsi que la vidéoprotection.

- **Réfection local associatif** : les toilettes répondent désormais aux normes de l'accessibilité. Les luminaires ont été changés, la salle de réunion repeinte, le sol carrelé, le mobilier neuf (tables et chaises), installé.
- **Le broyage** des haies et des fossés a été effectué en janvier par une entreprise.

3) OPERATIONS BUDGETAIRES

- Révision du loyer du cabinet infirmier à compter du 15 avril 2026 pour un montant de 126.00 € par mois (voté à l'unanimité).

4) PERSONNEL COMMUNAL

- **Ratios d'avancement de grade : 4 agents concernés :**
 - 2 adjoints techniques territoriaux 1^{ère} classe
 - 2 adjoints administratifs territoriaux 1^{ère} classe (voté à l'unanimité)
- **Création de 4 postes :**
 - 1 poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe à 13 h 00/35^e
 - 1 poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe à 35 h 00
 - 2 postes d'adjoint technique 1^{ère} classe à 27 h 50/35^e (voté à l'unanimité)

5) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Rappel de la diffusion des différents comptes-rendus de réunion de la CDC à chaque conseiller
- Point sur les dossiers concernant :
 1. **Maison « France services »** à La Guerche-sur-l'Aubois : installation du chantier mi-février, début des travaux en mars jusqu'en décembre 2026.
 2. **Vidéoprotection** : Déploiement des caméras supplémentaires dans les douze communes. Attente pour certaines communes de la pose de compteurs Enedis.
 3. **Aires de vidange camping-cars** : les installations dans les quatre communes sont réalisées : Jouet-sur-l'Aubois, La Guerche-sur-l'Aubois, Germigny l'Exempt et Marseilles-lès-Aubigny. Il reste à relier les terminaux de paiement.

6) QUESTIONS DIVERSES

- Planning de la permanence pour les élections municipales du 15 mars 2026.
- Inondations de février 2025 (diffusion de l'alerte reçue par la Préfecture).
- Effectif prévisible à la rentrée scolaire 2026 : 71 enfants (au 17.09.2025 : 75 enfants pour 4 classes). L'inspection d'académie doit indiquer ses décisions début avril 2026.
- Copie d'un courrier de M. Arnaud adressé à la direction de la poste concernant le retrait de certaines boites aux lettres sur la commune. Suite à cette suppression, il reste désormais 3 boîtes postales dans la commune.
- M. LYON informe le CM d'un projet de loi concernant le SDE 18 (Syndicat Départemental de l'Energie). Il s'agirait de rattacher les syndicats aux départements.
- M. DUCROT signale que le SMIRTOM va prochainement distribuer une réglette afin de faciliter le tri des déchets.
- M^{me} KALUZNY préconise l'arrêt de destruction des petits carnivores (renards, blaireaux, martres...) classés ESOD et indique que le Muséum d'Histoire Naturelle a publié, le 9 mars 2026, un rapport « La guerre aux nuisibles ne réduit pas les dégâts ».

Séance levée à 20 h 05

Le Maire, Olivier HURABIELLE



La Secrétaire de séance, Odile LORRE

